

Thème : Liaison école-collège**Exposé du cas**

Vous êtes professeur de mathématiques en collège. Alerté par les résultats des élèves à l’épreuve de mathématiques du diplôme national du brevet (DNB), le principal souhaite engager une action en direction des élèves les plus en difficulté. Pour cela, en concertation avec l’inspecteur de l’éducation nationale (IEN) de la circonscription, il décide de centrer le travail des commissions de liaison CM2-6° de fin d’année sur les mathématiques.

Question

Quelles propositions pouvez-vous faire pour l’organisation et le travail de ces commissions ?

Documentation fournie avec le sujet

Extrait de la circulaire n° 2011-126 du 26-8-2011

La liaison entre l’école et le collège [...] est aujourd’hui un des moyens de mettre en oeuvre l’école du socle commun. De nombreuses circonscriptions et de nombreux collèges ont engagé une réflexion commune souvent coordonnée aux niveaux départemental et académique qui génère des actions de qualité pour améliorer la continuité de la scolarité obligatoire, en s’appuyant sur des cultures professionnelles différentes mais complémentaires. Il importe d’accompagner les équipes pédagogiques des premier et second degrés dans la mise en oeuvre d’une action pédagogique commune qui permettra à chaque élève de réussir sa scolarité au collège et de la poursuivre au lycée.

1 Favoriser la continuité des apprentissages.

- 1.1 Le livret personnel des compétences, outil de liaison et de continuité.
- 1.2 Le repérage des élèves en difficulté.
- 1.3 Des commissions de liaison.
 - 1.3.1 Définition de la mission.
 - 1.3.2 Les outils de personnalisation des parcours.
 - 1.3.3 Calendrier.
- 1.4 Former progressivement les élèves aux exigences méthodologiques du collège.

2 Favoriser le travail en commun des enseignants

- 2.1 Une meilleure connaissance des attendus, des contenus et des programmes respectifs.
- 2.2 Mise en place de projets interdegrés pour partager les cultures pédagogiques.
- 2.3 Formation des enseignants.